

CNU 27 (Informatique) – session Suivi de carrière – 9 et 10 octobre 2017 - Paris

Texte de synthèse à destination des collègues et du ministère

Suite à l'examen des dossiers de suivi de carrière, la section CNU 27 constate qu'un certain nombre de difficultés dégradent les conditions d'exercice du métier d'enseignant-chercheur et entravent le plein accomplissement de ses missions.

En particulier, la section souhaite attirer l'attention sur les points suivants :

- Les charges d'enseignement et d'administration se sont accrues, accentuées par un sous-encadrement en personnels BIATSS. De plus, certaines tâches, pourtant essentielles au bon fonctionnement des structures internes (composantes, départements, laboratoires ...), sont trop peu reconnues et valorisées par les établissements.
- Les fusions et restructurations des universités génèrent des inquiétudes et engendrent des conditions de travail plus complexes, notamment en raison de la dispersion des missions sur des sites multiples, souvent éloignés, sans aménagement de la mobilité des enseignants-chercheurs.
- La raréfaction des ressources, budgétaires et humaines, est à l'origine de déséquilibres au sein des structures de recherche. En particulier, la quête de financements par projets est une activité chronophage, d'autant plus qu'elle est souvent infructueuse, et éloigne les enseignants-chercheurs de leurs compétences et missions originelles, induisant de plus une pression fortement démotivante, voire dangereuse quant à leur santé.
- Le manque de perspectives d'évolution des carrières, ainsi que les difficultés de mobilité (liées par exemple au problème de rapprochement de conjoints), sont ressenties par les maîtres de conférences comme une source de démotivation.
- Le caractère pluridisciplinaire des recherches de certains enseignants-chercheurs n'est pas toujours bien reconnu par les établissements.

La section tient donc à alerter le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sur ces problèmes afin qu'il puisse, de concert avec les établissements, trouver des solutions qui donnent satisfaction aux enseignants-chercheurs et, plus généralement, à la communauté universitaire.

Texte voté à l'unanimité (48 votants), en session du CNU 27 du Suivi de carrière, les 9 et 10 octobre 2017.